



## OPTIMISER LA PRATIQUE DU BARÈME AUTOMOBILE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA111	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	648,00 €

**LIEUX ET DATES :****PARIS**

- Du 04/06/2025 au 04/06/2025
- Du 13/11/2025 au 13/11/2025

**OBJECTIFS**

- Analyser des constats amiables afin de pouvoir déterminer efficacement le cas de barème applicable

**Métiers préparés :**

Chargés d'indemnisation sinistres matériels automobiles

**Information complémentaire :**

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**La formation est entièrement basée sur la méthode d'analyse de constat amiable. Les participants appliquent le cas du barème de la convention IRSA. Les participants travaillent en sous-groupes puis le formateur effectue une correction collégiale.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Iffpass.**

## PROGRAMME

- A. Analyser les types d'accidents
  - 1. Apprécier et utiliser les moyens de preuves conventionnellement recevables.
  - 2. Véhicule circulant dans le même sens
  - 3. Véhicule circulant en sens inverse
  - 4. Véhicules circulant sur des chaussées différentes
  - 5. Cas particulier du véhicule à l'arrêt ou en stationnement
- B. Identifier les interdictions
  - 1. Relatives
  - 2. Absolues
  - 3. Exceptions prévues au cas 56
- C. Études de cas

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Chargés d'indemnisation automobiles matériels confirmés  
Chargés d'indemnisation automobiles corporels confirmés  
Chargés d'indemnisation spécialisés dans les recours IRSA  
Chargés d'indemnisation spécialisés dans les recours IRCA

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'Iffpass met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

## PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

## **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

648,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 02/02/2026 à 11:20